



(c) crown copyright

Copie

N°

*Année
Justine
D'Hayti*

Liberté ou la Mort.

117

À la Cour des Généraux, du Port au Prince
le 20 Janvier 1804, an 1^{er} de l'Indépendance.

Le Gouverneur-Général.

Et Son Excellence le Gouverneur Général de la
Jamaïque.

Monsieur le Gouverneur Général

M. Edward Corbet Tennyson, chargé par votre Excellence de renouveler avec mon Gouvernement la traite de Commerce établie par les Gouverneurs Tonipoint. Louverture a fourni à mon acceptation les propositions qui lui ont été suscitées par le Gouvernement britannique.

Quoique j'yeux bien de me louer de la bienveillance et de la Sympathie de la nation britannique, je regrette vivement que quelques propositions ayant été rejetées de ma part, comme nuisibles au bonheur du Peuple que le gouverne-

ment prenne que votre Excellence sentisse tout le malice des observations, restrictions ou modifications, que j'ai eû de vous apportées aux articles proposés par M. Corbet.

bin que les instructions de votre Excellence l'autorisassent à traiter définitivement avec mon Gouvernement, j'ai eû devoir accéder à la demande qui m'a fait de soumettre à votre Excellence le traité dans la forme qui m'a paru être la plus convenable pour les intérêts des deux nations.

J'apprends par une voie officielle que le grand Bretagne a définitivement déclaré la guerre à l'Espagne, je me plaisir à croire que votre Excellence apprendra avec plaisir l'armement que j'ai ordonné contre les bâtimens Espagnols et qu'elle daignera

Seconder puissamment mes efforts pour l'expulsion de nos
ennemis communs.

J'attendrai impatiemment ce qu'il paraîtra convenable à votre
Excellence d'arrêter relativement au traité dont je fayit épe-
renai avec intret que votre Excellence seconde mes vues pour la
prospérité du commerce des deux Peuples.

j'ai l'honneur d'être avec la plus haute
Consideration.

Signé /

Dessalinus

LIBERTÉ OU LA MORT.

113

ARMÉE INDIGÈNE.

AUJOURD'HUI premier Janvier, mil huit cent quatre, le Général en Chef de l'armée Indigène, accompagné des Généraux, Chefs de l'armée, convoqués à l'effet de prendre les mesures qui doivent tendre au bonheur du pays.

Après avoir fait connaître aux Généraux assemblés, ses véritables intentions, d'assurer à jamais aux Indigènes d'Hayti, un Gouvernement stable, objet de sa plus vive sollicitude; ce qu'il a fait par un discours qui tend à faire connaître aux Puissances Etrangères, la résolution de rendre le pays indépendant, et de jouir d'une liberté consacrée par le sang du peuple de cette Isle, et après avoir recueilli les avis, a demandé que chacun des Généraux assemblés prononçât le serment de renoncer à jamais à la France, de mourir plutôt que de vivre sous sa domination, et de combattre jusqu'au dernier soupir pour l'indépendance.

F

7

Gov. Nejent

n°28 10 March 1804

Les Généraux, pénétrés de ces principes sacrés, après avoir donné d'une voix unanime leur adhésion au projet bien manifesté d'indépendance, ont tous juré à la postérité, à l'univers entier, de renoncer à jamais à la France, et de mourir plutôt que de vivre sous sa domination.

Fait aux Gonaïves, ce 1^{er}. Janvier 1804 et le 1^{er}. jour de l'indépendance d'Hayti.

Signés, DESSALINES, Général en chef; Christophe, Pétion, Clervaux, Geffrard, Vernet, Gabart, Généraux de Division; P. Romain, E. Gerin, F. Capoix, Daut, Jean-Louis-François, Ferou, Cangé, L. Bazelais, Magloire Ambroise, J. Jacques, Herne, Toussaint Brave, Yayou, Généraux de Brigade; Bonnet, F. Papalier, Morelly, Chevalier, Marion, Adjudans - Généraux; Magny, Roux, Chefs de Brigade; Charéron, B. Loret, Quené, Makajoux, Dupuy, Carbonne, Diaqnoi ainé, Raphaël, Malet, Derenoncourt, Officiers de l'armée, et Boisrond Tonnerre, Secrétaire.



LE GÉNÉRAL EN CHEF,

AU PEUPLE D'HAYTI.

CITOYENS,

CE n'est pas assez d'avoir expulsé de votre pays les barbares qui l'ont ensanglé depuis deux siècles ; ce n'est pas assez d'avoir mis un frein aux factions toujours renaissantes qui se jouaient tour-à-tour du fantôme de liberté que la france exposait à vos yeux ; il faut par un dernier acte d'autorité nationale , assurer à jamais l'empire de la liberté dans le pays qui nous a vu naître ; il faut ravir au gouvernement inhumain qui tient depuis long-tems nos esprits dans la torpeur la plus humiliante , tout espoir de nous réasservir ; il faut enfin vivre indépendans ou mourir.

Indépendance , ou la mort. . . . que ces mots sacrés nous rallient , et qu'ils soient le signal des combats et de notre réunion.

Citoyens , mes Compatriotes , j'ai rassemblé dans ce jour solennel ces militaires courageux , qui , à la veille de recueillir les derniers soupirs de la liberté , ont prodigué leur sang pour la sauver ; ces Généraux qui ont guidé vos efforts contre la tyrannie , n'ont point encore assez fait pour votre bonheur. . . . le nom français lugubre encore nos contrées.

Tout y retrace le souvenir des cruautés de ce peuple barbare ; nos lois , nos mœurs , nos villes , tout encore porte l'empreinte française ; que dis-je , il existe des français dans notre Isle , et vous vous croyez libres et indépendans de cette République qui a combattu toutes les nations , il est

vrai ; mais qui n'a jamais vaincu celles qui ont voulu être libres.

Eh quoi ! victimes pendant quatorze ans de notre crédulité et de notre indulgence ; vaincus, non par des armées françaises, mais par la pipeuse éloquence des proclamations de leurs agens ; quand nous lasserons - nous de respirer le même air qu'eux ? Qu'avons - nous de commun avec ce peuple bourreau ? Sa cruauté comparée à notre patiente modération ; sa couleur à la nôtre, l'étendue des mers qui nous séparent, notre climat vengeur nous disent assez qu'ils ne sont pas nos frères, qu'ils ne le deviendront jamais, et que s'ils trouvent un asile parmi nous, ils seront encore les machinateurs de nos troubles et de nos divisions.

Citoyens Indigènes, hommes, femmes, filles et enfans, portés vos regards sur toutes les parties de cette Isle, cherchez-y, vous vos épouses, vous vos maris, vous vos frères, vous vos sœurs ; que dis-je, cherchez-y vos enfans, vos enfans à la mamelle ? Que sont-ils devenus. Je frémis de le dire. la proie de ces vautours. Au lieu de ces victimes intéressantes, votre œil consterné n'apperçoit que leurs assassins ; que les tigres dégoultant encore de leur sang, et dont l'affreuse présence vous reproche votre insensibilité et votre coupable lenteur à les yenger. Quattendez-vous pour appaiser leurs mânes ; songez que vous avez voulu que vos restes reposassent auprès de ceux de vos pères, quand vous avez chassé la tyrannie ; descendrez-vous dans leurs tombes, sans les avoir vengés ? Non, leurs ossemens repousser ient les vôtres.

Et vous hommes précieux, Généraux intrépides qui, insensibles à vos propres malheurs, avez rsesuscité la liberté en lui prodiguant tout votre sang ; sachez que vous n'avez rien fait, si vous ne donnez aux nations un exemple terrible, mais juste, de la vengeance que doit exercer un peuple fier d'avoir recouvré sa liberté, et jaloux de la maintenir ; effrayons tous ceux qui oseraient tenter de nous la ravir encore : commençons par les français..... Qu'ils frémissent en abordant nos côtes , sinon par le souvenir des cruautés qu'ils y ont exercées , au moins par la résolution terrible que nous allons prendre de dévouer à la mort , quiconque né français , souillerait de son pied sacrilége le territoire de la liberté.

Nous avons osé être libres , osons l'être par nous-mêmes et pour nous-mêmes ; imitons l'enfant qui grandit : son propre poids brise la lisière qui lui devient inutile et l'entrave dans sa marche . Quel peuple a combattu pour nous ! quel peuple voudrait recueillir les fruits de nos travaux ? Et quelle déshonorante absurdité que de vaincre pour être esclaves . Esclaves ! . . . laissons aux français cette épithète qualificative ; ils ont vaincu pour cesser d'être libres .

Marchons sur d'autres traces , imitons ces peuples qui , portant leurs sollicitudes jusques sur l'avenir et appréhendant de laisser à la postérité l'exemple de la lâcheté , ont préférés être exterminés que rayés du nombre des peuples libres .

Gardons-nous cependant que l'esprit de prosélytisme ne détruise notre ouvrage ; laissons en paix respirer nos voisins , qu'ils vivent paisiblement sous l'égide des lois qu'ils se sont faites , et n'allons pas ,

boutes-feu révolutionnaires , nous érigeant en législateurs des Antilles , faire consister notre gloire à troubler le repos des Isles qui nous avoissent ; elles n'ont point , comme celles que nous habitons , été arrosées du sang innocent de leurs habitans ; ils n'ont point de vengeance à exercer contre l'autorité qui les protège.

Heureuses de n'avoir jamais connu les fléaux qui nous ont détruit ; elles ne peuvent que faire des vœux pour notre prospérité.

Paix à nos voisins , mais anathème au nom français , haine éternelle à la france : voilà notre cri.

Indigènes d'Hayti ! mon heureuse destinée me réservait à être un jour la sentinelle qui dût veiller à la garde de l'idole à laquelle vous sacrifiez : j'ai veillé , combattu , quelquefois seul ; et si j'ai été assez heureux que de remettre en vos mains le dépôt sacré que vous m'avez confié , songez que c'est à vous maintenant à le conserver. En combattant pour votre liberté j'ai travaillé à mon propre bonheur. Avant de la consolider par des lois qui assurent votre libre individualité , vos Chefs , que j'assemble ici , et moi-même nous vous devons la dernière preuve de notre dévouement.

Généraux , et vous Chefs , réunis ici près de moi pour le bonheur de notre pays , le jour est arrivé , ce jour qui doit éterniser notre gloire , notre indépendance.

S'il pouvait exister parmi nous un cœur tiède , qu'il s'éloigne et tremble de prononcer le serment qui doit nous unir.

Jurons à l'univers entier , à la postérité , à nous-

mêmes de renoncer à jamais à la france , et de mourir plutôt que de vivre sous sa domination.

De combattre jusqu'au dernier soupir pour l'indépendance de notre pays.

Et toi , peuple trop long-tems infortuné , témoign du serment que nous prononçons , souviens-toi que c'est sur ta constance et ton courage que j'ai compté quand je me suis lancé dans la carrière de la liberté pour y combattre le despotisme et la tyrannie contre lesquels tu luttais depuis quatorze ans ; rapelle-toi que j'ai tout sacrifié pour voler à ta défense , parens , enfans , fortune , et que maintenant je ne suis riche que de ta liberté ; que mon nom est devenu en horreur à tous les peuples qui veulent l'esclavage , et que les despotes et les tyrans ne le prononcent qu'en maudissant le jour qui m'a vu naître ; et si jamais tu refusais ou recevais en murmurant les lois que le génie qui veille à tes destins me dictera pour ton bonheur , tu mériterais le sort des peuples ingrats.

Mais loin de moi cette affreuse idée ; tu seras le soutien de la liberté que tu chéris , l'appui du Chef qui te commande.

Prête donc entre ses mains le serment de vivre libre et indépendant , et de préférer la mort à tout ce qui tendrait à te remettre sous le joug. Jure enfin , de poursuivre à jamais les traîtres et les ennemis de ton indépendance.

FAIT au Quartier-général des Gonaïves , le premier Janvier , mil huit cent quatre , l'An premier de l'Indépendance ,

Signé , J. J. D E S S A L I N E S.

AU NOM DU PEUPLE D'HAYTI.

Nous Généraux et Chefs des Armées de l'Isle d'Hayti, pénétrés de reconnaissance des bienfaits que nous avons éprouvés du Général en Chef, Jean-Jacques Dessalines, le protecteur de la liberté dont jouit le peuple.

Au nom de la liberté, au nom de l'indépendance, au nom du peuple qu'il a rendu heureux, nous le proclamons Gouverneur-Général, à vie, d'Hayti ; nous jurons d'obéir aveuglément aux Lois émanées de son autorité, la seule que nous reconnaîtrons : nous lui donnons le droit de faire la paix, la guerre et de nommer son successeur.

Fait au Quartier-Général des Gonaïves, ce 1^{er} Janvier 1804, et le 1^{er}. jour de l'indépendance.

Signés, Gabart, P. Romain, J. Herne, Capoix, Christophe, Geffrard, E. Gerin, Vernet, Pétion, Clervaux, Jean-Louis-François, Cangé, Ferou, Yayou, Toussaint Bravé, Magloire Ambroise, Louis Bazelaïs.

AU PORT-AU-PRINCE,

De l'Imprimerie du GOUVERNEMENT.

Haitian Declaration of Independence

1804

The following is a translation of the document by Laurent Dubois and John Garrigus as published in Slave Revolution in the Caribbean 1789 - 1804: A Brief History with Documents.

The Commander in Chief to the People of Haiti

Citizens:

It is not enough to have expelled the barbarians who have bloodied our land for two centuries; it is not enough to have restrained those ever-evolving factions that one after another mocked the specter of liberty that France dangled before you. We must, with one last act of national authority, forever assure the empire of liberty in the country of our birth; we must take any hope of re-enslaving us away from the inhuman government that for so long kept us in the most humiliating torpor. In the end we must live independent or die.

Independence or death... let these sacred words unite us and be the signal of battle and of our reunion.

Citizens, my countrymen, on this solemn day I have brought together those courageous soldiers who, as liberty lay dying, spilled their blood to save it; these generals who have guided your efforts against tyranny have not yet done enough for your happiness; the French name still haunts our land.

Everything revives the memories of the cruelties of this barbarous people: our laws, our habits, our towns, everything still carries the stamp of the French. Indeed! There are still French in our island, and you believe yourself free and independent of that Republic which, it is true, has fought all the nations, but which has never defeated those who wanted to be free.

What! Victims of our [own] credulity and indulgence for 14 years; defeated not by French armies, but by the pathetic eloquence of their agents' proclamations; when will we tire of breathing the air that they breathe? What do we have in common with this nation of executioners? The difference between its cruelty and our patient moderation, its color and ours the great seas that separate us, our avenging climate, all tell us plainly that they are not our brothers, that they never will be, and that if they find refuge among us, they will plot again to trouble and divide us.

Native citizens, men, women, girls, and children, let your gaze extend on all parts of this island: look there for your spouses, your husbands, your brothers, your sisters. Indeed! Look there for your children, your suckling infants, what have they become?... I shudder to say it ... the prey of these vultures.

Instead of these dear victims, your alarmed gaze will see only their assassins, these tigers still dripping with their blood, whose terrible presence indicts your lack of feeling and your guilty slowness in avenging them. What are you waiting for before appeasing their spirits? Remember that you had wanted your remains to rest next to those of your fathers, after you defeated tyranny; will you descend into their tombs without having avenged them? No! Their bones would reject yours.

And you, precious men, intrepid generals, who, without concern for your own pain, have revived liberty by shedding all your blood, know that you have done nothing if you do not give the nations a terrible, but just example of the vengeance that must be wrought by a people proud to have recovered its liberty and jealous to maintain it let us frighten all those who would dare try to take it from us again; let us begin with the French. Let them tremble when they approach our coast, if not from the memory of those cruelties they perpetrated here, then from the terrible resolution that we will have made to put to death anyone born French whose profane foot soils the land of liberty.

We have dared to be free, let us be thus by ourselves and for ourselves. Let us imitate the grown child: his own weight breaks the boundary that has become an obstacle to him. What people fought for us? What people wanted to gather the fruits of our labor? And what dishonorable absurdity to conquer in order to be enslaved. Enslaved?... Let us leave this description for the French; they have conquered but are no longer free.

Let us walk down another path; let us imitate those people who, extending their concern into the future, and dreading to leave an example of cowardice for posterity, preferred to be exterminated rather than lose their place as one of the world's free peoples.

Let us ensure, however, that a missionary spirit does not destroy our work; let us allow our neighbors to breathe in peace; may they live quietly under the laws that they have made for themselves, and let us not, as revolutionary firebrands, declare ourselves the lawgivers of the Caribbean, nor let our glory consist in troubling the peace of the neighboring islands. Unlike that which we inhabit, theirs has not been drenched in the innocent blood of its inhabitants; they have no vengeance to claim from the authority that protects them.

Fortunate to have never known the ideals that have destroyed us, they can only have good wishes for our prosperity.

Peace to our neighbors; but let this be our cry: "Anathama to the French name! Eternal hatred of France!"

Natives of Haiti! My happy fate was to be one day the sentinel who would watch over the idol to which you sacrifice; I have watched, sometimes fighting alone, and if I have been so fortunate as to return to your hands the sacred trust you confided to me, know that it is now your task to preserve it. In fighting for your liberty, I was working for my own happiness. Before consolidating it with laws that will guarantee your free individuality, your leaders, who I have assembled here, and I, owe you the final proof of our devotion.

Generals and you, leaders, collected here close to me for the good of our land, the day has come, the day which must make our glory, our independence, eternal.

If there could exist among us a lukewarm heart, let him distance himself and tremble to take the oath which must unite us. Let us vow to ourselves, to posterity, to the entire universe, to forever renounce France, and to die rather than live under its domination; to fight until our last breath for the independence of our country.

And you, a people so long without good fortune, witness to the oath we take, remember that I counted on your constancy and courage when I threw myself into the career of liberty to fight the despotism and tyranny you had struggled against for 14 years. Remember that I sacrificed everything to rally to your defense; family, children, fortune, and now I am rich only with your liberty; my name has become a horror to all those who want slavery. Despots and tyrants curse the day that I was born. If ever you refused or grumbled while receiving those laws that the spirit guarding your fate dictates to me for your own good, you would deserve the fate of an ungrateful people. But I reject that awful idea; you will sustain the liberty that you cherish and support the leader who commands you. Therefore vow before me to live free and independent, and to prefer death to anything that will try to place you back in chains. Swear, finally, to pursue forever the traitors and enemies of your independence.

Done at the headquarters of Gonaives, the first day of January 1804, the first year of independence.

The Deed of independence

Native Army

Today, January 1st 1804, the general in chief of the native army, accompanied by the generals of the army, assembled in order to take measures that will insure the good of the country;

After having told the assembled generals his true intentions, to assure forever a stable government for the natives of Haiti, the object of his greatest concern, which he has accomplished in a speech which declares to foreign powers the decision to make the country independent, and to enjoy a liberty consecrated by the blood of the people of this island; and after having gathered their responses has asked that each of the assembled generals take a vow to forever renounce France, to die rather than live under its domination, and to fight for independence until their last breath.

The generals, deeply moved by these sacred principles, after voting their unanimous attachment to the declared project of independence, have all sworn to posterity, to the universe, to forever renounce France, and to die rather than to live under its domination.